

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE ELEVE INTERNE

à retourner au plus tard le 31 janvier 2024

Année scolaire 2023 – 2024

Nom et Prénom de l'élève :

Établissement fréquenté : Classe :

Adresse de l'établissement :

Représentant légal : (père, à défaut celui de la mère ou du tuteur/tutrice)

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone Portable :

Mail :

Date et Signature du représentant légal :

Partie à compléter et renvoyer

Partie à conserver

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- ✓ Etre domicilié sur le territoire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier.
- ✓ Etre inscrit sous le régime de l'internat dans un établissement du second degré (*général, technique, professionnel ou agricole*) public ou privé, dans ou hors département.

Cette aide ne concerne pas l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire sous le régime de la demi-pension, l'enseignement supérieur et l'apprentissage.

PROCEDURE DU DOSSIER

- ✓ Retourner le formulaire à l'adresse indiquée ci-dessous.
- ✓ Joindre les pièces justificatives suivantes :
 - Certificat de scolarité
 - Relevé d'Identité Bancaire

Toute demande incomplète ne sera pas traitée.

MONTANT ACCORDE

- ✓ Le montant de l'aide est réparti en fonction des tranches définies ci-dessous et sera versé en fin d'année scolaire :
 - 0 km à 30 km 45 €
 - 31 km à 60 km 55 €
 - 61 km à 90 km 70 €
 - Plus de 90 km 90 €